

Bellot
Boitron
Chartronges
Choisy-en-Brie
Doue
Hondevilliers
Jouy-sur-Morin
La Chapelle-Moutils
La Ferté-Gaucher
La Trétoire
Lescherolles
Leudon-en-Brie
Meilleray
Montdauphin
Montenils
Montolivet
Orly-sur-Morin
Rebais
Sablonnières
Saint-Barthélemy
Saint-Cyr-sur-Morin
Saint-Denis-lès-Rebais
Saint-Germain-sous-Doue
Saint-Léger
Saint-Mars-Vieux-Maisons
Saint-Martin-des-Champs
Saint-Ouen-sur-Morin
Saint-Rémy-de-la-Vanne
Saint-Siméon
Verdelot
Villeneuve-sur-Bellot

Programmation des **ateliers sportifs** de **février** p.7



LE DOSSIER - SCÈNES DES 2 MORIN p.8





Bonjour à toutes et tous,

L'année 2018 s'achève...

c'est le moment de dresser un bilan des événements passés et des enjeux qui nous attendent. 2018 aura été marquée par de nombreux épisodes d'inondations qui ont amené l'État à déclarer plusieurs de nos communes en catastrophe naturelle (un article fait part de la contribution exceptionnelle de la CC2M aux communes qui ont fait face à cette catastrophe).

Les actions menées par la CC2M peuvent se diviser en 2 :

D'un côté, la partie projets d'infrastructures :

- La construction avec l'aide l'État, du département et des services sociaux de l'État d'un ALSH et d'un multi-accueil situé à La Ferté-Gaucher.
- La construction d'une maison de santé située à La Ferté-Gaucher dont l'ouverture est prévue pour le printemps prochain.
- Le lancement de la réhabilitation d'une base de canoë-kayak à Verdolot en remplacement de celle existante, courant premier semestre 2019, dont l'organisation est confiée à l'office de tourisme intercommunautaire.
- Le second semestre 2019 verra le démarrage de la réhabilitation du gymnase de Villeneuve-sur-Bellot.
- À un terme raisonnable, la réalisation d'une piscine dans la partie Sud du territoire est à prévoir pour faire face aux besoins scolaires des primaires et secondaires.

De l'autre, la prise de nouvelles compétences ou actions :

- La gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique de La Ferté-Gaucher (la zone du Petit Taillis et l'Aérosphalte) et de Rebais (zone du Pré Ancel et zone industrielle de l'Industrie).
- Le tourisme qui grâce à une collaboration très soutenue avec l'office intercommunautaire « Provins tourisme entre Bassée-Montois et Morin » a permis :
 - Le développement de Ferra Botanica (vélo rail) avec une offre de sorties nocturnes et la possibilité de location de vélos avec ou sans assistance électrique.
 - La création d'un circuit des jardins (à Verdolot et Doue sur notre territoire) et du premier itinéraire VTC le long de la Vallée du Petit Morin entre Saint-Cyr-sur-Morin et Verdolot.
 - L'ouverture de 2 boutiques de produits du terroir situées à l'office de tourisme de La Ferté-Gaucher et à la gare de Lescherolles.
 - La formation de guides pour des visites théâtralisées de la maison Mac Orlan et de l'imprimerie de Rebais.
- Le maillage des transports collectifs fait l'objet d'une action de grande ampleur :
 - La première étape a été la mise en place d'une nouvelle offre d'horaires triplant les départs de la ligne Seine-et-Marne Express 01 (de Rebais à Coulommiers), dimanche inclus. Depuis, il a été observé une fréquentation en hausse de près de 40 %.
 - La seconde étape sera la création d'une seconde ligne de transport à la demande desservant La Ferté-Gaucher vers la gare de La Ferté-sous-Jouarre via Rebais avec une amplitude horaire adaptée aux salariés.
- La poursuite de l'implantation de la fibre optique malgré les difficultés liées à un sous-traitant défaillant et du fait de la spécificité d'éparpillement géographique de notre territoire (430 hameaux pour 31 communes).
- Dans le domaine de la culture et du sport, de multiples actions se sont déroulées dans plusieurs communes. Plus de 60 % d'entre elles ont vu la réalisation d'une manifestation ou de spectacles.

La fin de l'année a été clôturée par le spectacle « Jazzy Poppins » à La Ferté-Gaucher ouvrant la nouvelle saison de spectacles vivant les « Scènes des 2 Morin » (cf dossier central).

- Dans le domaine de la Petite enfance, j'espère que l'étude relative à la prise de compétence des différents Accueils de Loisirs Sans Hébergement de notre territoire pourra avoir lieu dans les prochains mois.
- Concernant le domaine du développement économique, j'apporte un intérêt tout particulier au suivi de l'avenir de la société Arjowiggins Security notamment pour les salariés et leur famille.

Je voudrais rappeler ce que nous sommes et ce que nous avons besoin de savoir :

La population moyenne de nos communes est inférieure à 870 habitants ; 16 d'entre elles n'ont aucun transport collectif et 17 aucun commerce. Toutes doivent pouvoir avoir sur place des transports collectifs vers les destinations les plus recherchées : gares - hôpital - lycées - etc. Sans pour cela devoir accepter un doublement de notre endettement, des niveaux d'impôts locaux (taxe habitation, taxe foncier bâti, taxe foncier non bâti) en forte augmentation avec ceux pratiqués sur notre territoire. Des analyses sont en cours de vérification.

Voilà quelques éléments que je soumets à votre réflexion, sachant que mon souhait majeur va vers des solutions d'avenir et acceptables financièrement. Nous sommes d'abord des contribuables...

En attendant, je vous souhaite mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite pour l'année 2019.

José Dervin
Maire de La Trétoire.
Président de la CC2M.

MOBILITÉ ————— p.3

- Ligne Seine-et-Marne Express 01
- Transport à la demande

AIDE AUX COMMUNES SINISTRÉES ————— p.4

ACTUALITÉS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ————— p.5

- L'équipe de la CC2M s'agrandit !

SMITOM ————— p.6

- Le compostage à la portée de tous

SPORT ————— p.7

- Succès des ateliers sportifs des vacances de la Toussaint !
- Le programme des ateliers sportifs de février 2019
- Soutien de la pratique du sport et de loisirs en milieu rural

LE DOSSIER ————— p.8

CULTURE

PETITE ENFANCE ————— p.10

- Retour sur l'ouverture du multi-accueil et de l'ALSH
- La semaine petite enfance
- Les prochaines dates
« Des Histoires en Balade »

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE TOURISME ————— p.11

- Le site de l'Aérosphalte devient une gestion intercommunale

TOURISME ET PATRIMOINE ————— p.12

- Bilan saison vélorail
- Bilan vélos électriques

VOTRE TERRITOIRE ————— p.13

- Si on me contait...
Saint-Mars-Vieux-Maisons

LE CENTENAIRE DE LA GRANDE GUERRE DANS NOS COMMUNES ————— p.14

- À la Chapelle-Moutils
- À Choisy-en-Brie
- À Montdauphin
- À Sablonnières
- À Rebais
- À Saint-Cyr-sur-Morin
- À Saint-Siméon
- À Villeneuve-sur-Bellot
- Au Musée de la Seine-et-Marne




TRANSPORT I

Ligne Seine-et-Marne Express 01

Charlotte Vié - Chargée de mission Développement local

En octobre dernier on vous annonçait des changements sur la ligne Seine-et-Marne Express 01. Les modifications permettaient aux habitants du territoire de se rendre à Coulommiers et à Melun au départ de Rebais ou de Saint-Denis-les-Rebais. En effet, la nouvelle grille horaire offre trois fois plus de départs sur le territoire, dimanche inclus.

3 mois après le lancement de la nouvelle offre, les chiffres de fonctionnement montrent une augmentation de la fréquentation de la ligne de plus de 25 % au départ de Rebais et une augmentation de 135 % au départ de Saint-Denis-les-Rebais.

 Informations et contact :
Transdev Darche Gros
24 bd de la Marne - 77120 Coulommiers
01 64 04 15 22 - www.transdev-idf.com

Transport à la demande

Charlotte Vié - Chargée de mission Développement local




Lancé en 2015, le transport à la demande fonctionne quotidiennement à destination des gares de Coulommiers et de La Ferté-sous-Jouarre. En octobre dernier, la Communauté de Communes des 2 Morin, a lancé un nouveau marché public afin de poursuivre le développement de ce transport.

Le souhait des élus a été d'augmenter les horaires de fonctionnement du TAD en incluant des réservations possibles entre 6h et 8h et entre 18h et 20h, respectivement à destination et en provenance des gares SNCF de Coulommiers et de La Ferté-sous-Jouarre.

Modalités de transport :

- Utilisation des titres habituels de transport en Île-de-France : ticket t+, carte d'abonnement (Navigo, Imagin'R, Rubis...).
- Possibilité d'achat d'un ticket à bord du véhicule (2 euros).
- Les usagers de moins de 14 ans doivent être accompagnés d'une personne majeure.

 Information et réservation :
0 800 066 066 (appel gratuit depuis un poste fixe).

 Les nouveaux horaires seront mis en service à partir du 1^{er} janvier 2019

INONDATIONS |

Suite aux inondations

José Dervin - Maire de la Trétoire, Président de la Communauté de communes
Sandrine Pommier - Directrice financière

En séance du 28 juin 2018 et sur proposition du Président et des membres du bureau, le conseil communautaire, à l'unanimité, a décidé de verser une aide financière aux communes sinistrées de son territoire.

L'aide financière correspond à 30 % de l'enveloppe intercommunale du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) soit 80 604 €.

Les communes identifiées comme « communes sinistrées » par arrêté préfectoral (Choisy-en-Brie, La Chapelle-Moutils, Meilleray, Montolivet, Saint-Barthélémy, Bellot, La Ferté-Gaucher, Montdauphin, Saint-Martin-des-Champs, Doue, Orly-sur-Morin, Rebais, Sablonnières, Saint-Denis-les-Rebais, Saint-Léger, La Trétoire,

Saint-Cyr-sur-Morin, Hondevilliers, Verdelot) avaient jusqu'au 30 septembre pour adresser leur demande au service de la CC2M.

Les communes de Choisy-en-Brie, La Trétoire, La Chapelle-Moutils, Saint-Barthélémy, Montdauphin, Doue, Rebais, Orly-sur-Morin, Rebais, Saint-Denis-lès-Rebais, Saint-Léger, La Trétoire, Saint-Cyr-sur-Morin, Hondevilliers et Verdelot, ont renoncé à leur aide en faveur des communes les plus sinistrées et nous les en remercions.

Après étude des 6 demandes reçues par le bureau des élus, il a été décidé de répartir la somme en fonction du nombre de communes bénéficiaires de l'aide et de la dépense restant à leur charge.

L'aide financière est attribuée comme suit :

- Bellot : 12 457.39 €
- La Ferté-Gaucher : 32 321.46 €
- Meilleray : 7 163.17 €
- Montolivet : 8 941.37 €
- Sablonnières : 10 766.37 €
- Saint-Martin-des-Champs : 8 954.24 €



ACTUALITÉS |

L'équipe de la CC2M s'agrandit !

Allan Perrochon – Directeur des services administratifs et des ressources humaines

Organigramme du multi-accueil des 2 Morin Communauté de Communes des 2 Morin

Directrice infirmière
Michelle BONCŒUR

1 médecin
Dr LEVEQUE

**Directrice-adjointe éducatrice
de jeunes enfants**
Clémence DELOISY

1 Psychologue
M^{me} MOREL

Une équipe de professionnels pour l'accueil des enfants

5 auxiliaires de puériculture :

Jennifer GAUDRY
Tiphany RIGALT
Valérie MOSCHETTI
Ionela NEDELEA
Audrey BOSC

5 auxiliaires petite enfance :

Amara MAHMOUDI
Jennifer VRIGNAUD
Angela ALVES LOUYS
Justine DE MUICY-LOUYS
Cynthia MICHAUD

1 agent technique
Isabelle SPAHIU



Le 5 novembre 2018, le multi-accueil des 2 Morin a ouvert ses portes et est en capacité d'accueillir 33 enfants âgés de 10 semaines à 3 ans. Ainsi, en substitution de la halte-garderie, qui avait une capacité d'accueil de 12 enfants, le multi-accueil des 2 Morin compose avec une équipe qui s'est agrandie. Le personnel recruté le 29 octobre est le suivant :

Auxiliaires de puériculture

Tiphany RIGALT
Valérie MOSCHETTI
Ionela NEDELEA
Audrey BOSC

Auxiliaires petite enfance

Amara MAHMOUDI
Jennifer VRIGNAUD
Cynthia MICHAUD

Agent technique

Isabelle SPAHIU

LA CC2M a le plaisir d'accueillir au sein de ses services trois nouveaux collaborateurs :

■ Madame Charlotte Douy, animatrice au service Relais d'Assistant Maternel, arrivée le 1^{er} septembre 2018. Elle est en charge du RAM 3, situé au siège de la CC2M. Contact : ram3@cc2m.fr

■ Kevin Guyot, affecté au service des Ordures Ménagères, arrivé le 1^{er} septembre 2018. Il est ambassadeur du tri à la CC2M. Contact : k.guyot@cc2m.fr

■ Arnaud Pelcat, affecté au service technique, arrivé le 1^{er} octobre 2018. Il est en charge de l'entretien des espaces verts.

SMITOM I

Le **compostage** à la portée de tous

SMITOM



Composter ses déchets de jardin et de cuisine permet de réduire de manière importante la quantité d'ordures ménagères jetées à la poubelle et prises en charge par la collectivité. Ainsi en installant un composteur dans mon jardin ou en partageant des composteurs collectifs avec les autres habitants de ma résidence, je contribue à la préservation de mon environnement en réduisant mes déchets et j'obtiens un amendement 100 % naturel pour mon jardin, mes balconnières ou les espaces verts de ma résidence.



Vous habitez en pavillon et vous souhaitez vous lancer dans la pratique du compostage ? Le SMITOM participe financièrement à l'achat de votre composteur et vous permet donc d'en acquérir un à moindre coût. Les prix et les modalités de retrait du composteur varient en fonction de votre commune de résidence.



Vous résidez en habitat collectif et vous aimeriez aussi pouvoir valoriser vos déchets de cuisine et réduire le volume de votre poubelle ? Le SMITOM fournit gratuitement des composteurs en bois destinés à des sites de compostage partagés. Ainsi, avec l'accord de votre bailleur ou de votre syndicat de copropriété, vous pouvez solliciter le SMITOM pour mettre en place en pied d'immeuble une aire de compostage partagée par l'ensemble des résidents. L'équipe du SMITOM formera les résidents et vous proposera un accompagnement dans les premiers temps suivant la mise en place du site de compostage, jusqu'à une totale autonomie des utilisateurs.



Si vous n'avez pas de jardin, ou que vous ne pouvez pas installer de composteurs au sein de votre résidence, vous pouvez tout de même valoriser vos déchets de cuisine à l'aide d'un lombricomposteur, contenant en plastique dans lequel vous allez déposer une souche de vers de compost. Ces derniers vont dégrader vos déchets de cuisine (épluchures, fanes de légumes...) et certains déchets en papier ou carton (boîtes à œufs, journaux...) et les transformer en lombricompost, un amendement naturel pour vos plantes.

 Les lombricomposteurs sont vendus par le SMITOM au prix attractif de 37 € (souche de vers comprise).

Pour en savoir plus,
n'hésitez pas à consulter le guide d'achat des composteurs accessible sur le site Internet du SMITOM à la rubrique commander un composteur.

www.smitom-nord77.fr



Le programme des ateliers sportifs de février 2019

À compter du 4 février, les enfants du territoire pourront s'inscrire aux prochains ateliers sportifs qui se dérouleront du 18 au 22 février 2019. En effet, ce programme riche propose une grande diversité des disciplines sportives à destination des usagers âgés de 6 à 13 ans.

L'encadrement sera assuré par Corentin Sztomolocha et Thomas Maheu, éducateurs sportifs diplômés.

Attention, le nombre de places est limité.

Le programme proposé sera le suivant :

■ **Lundi 18/02/2019**
Complexe G. Petitfrère
Matin : Jeux collectifs
Après-midi : Basket-ball

■ **Mardi 19/02/2019**
Complexe G. Petitfrère
Matin : Boxe
Après-midi : Escrime



■ **Mercredi 20/02/2019**
Gymnase de Rebais
Matin : Tchouck ball
Après-midi : Kin-ball

■ **Judi 21/02/2019**
Gymnase de Rebais
Matin : Art du cirque
Après-midi : Badminton

■ **Vendredi 22/02/2019**
Gymnase Villeneuve / Bellot
Matin : Patinoire
Après-midi : Hockey

Renseignements et informations pratiques :

■ Tarifs : 25 € / enfant et par semaine

■ Les enfants doivent être aptes à la pratique sportive (certificat médical obligatoire).

■ Inscription : places limitées à 24. Les dossiers seront à retirer au siège de la CC2M au 1 rue Robert Legraverend

■ Tél. : 01 64 20 20 99 / 06 45 94 95 02
Courriel : w.lebel@cc2m.fr

ACTIVITÉS I

Succès des ateliers sportifs des vacances de la Toussaint !

William Lebel - Responsable du service des sports

Les ateliers sportifs du 22 au 26 octobre 2018 ont rencontré un grand intérêt auprès des enfants du territoire.

Cette année, profitant pleinement de ses infrastructures (les gymnases de la Ferté-Gaucher, Rebais et Villeneuve-sur-Bellot), la Communauté de communes des 2 Morin a organisé des ateliers sportifs. Des activités variées comme le flag football américain, le tennis, le disc golf, le volley Ball, le baseball, le tennis de table, la lutte, la course d'orientation... ont pu être proposés aux enfants du territoire âgés de 6 à 13 ans.

Ces activités sportives ont été encadrées par Corentin Sztomolocha, éducateur sportif de la CC2M et Anaïs Martineau, éducatrice sportive du Comité Départemental du Sport en Milieu Rural. L'événement s'est déroulé dans une ambiance studieuse, sportive et ludique.

Les objectifs recherchés ont été atteints puisque les 24 enfants présents ont pu d'une part acquérir de nouvelles habiletés sportives en s'initiant à de nouvelles pratiques et d'autre part à partager des instants de convivialité.

Soutien de la pratique du sport et de loisirs en milieu rural

William Lebel - Responsable du service des sports

La CC2M favorise la pratique des activités physiques sportives et de loisirs en milieu rural destinée aux enfants et jeunes du territoire de la CC2M.

Des dispositifs d'aides des familles modestes souhaitant accéder aux animations sportives

Dans le but de développer la pratique sportive pour les enfants et les adolescents âgés de 6 à 17 ans, la

Communauté de communes des 2 Morin s'engage dans une démarche afin que ses animations sportives puissent être éligibles aux dispositifs d'aides à la pratique sportive.

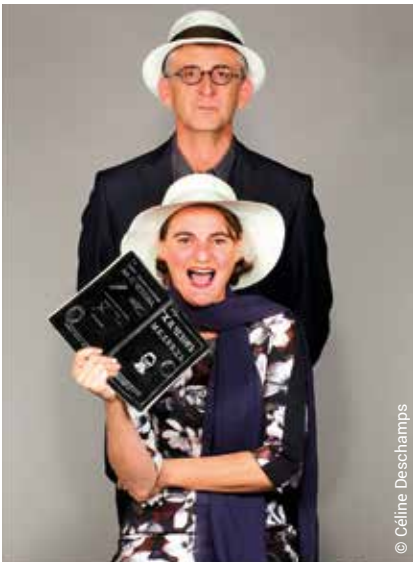
Ainsi, en vue des prochaines animations sportives programmées en 2019, les activités ciblées par ces dispositifs seraient l'École Multisports, les ateliers sportifs et les semaines sportives.

Une fois le dispositif mis en place les familles concernées pourront engager les démarches auprès des organismes référents.

Scènes des 2 Morin

Dominique Lefebvre - Vice-président à la CC2M en charge de la culture et patrimoine

La Communauté de communes reprend à son compte **la programmation de spectacles vivants** sur notre territoire.



© Céline Deschamps

Après les Scènes Rurales, qui ont été le fruit d'un partenariat d'Act'Art (association culturelle du Département), avec 5 communes puis avec la communauté de communes et qui ont eu beaucoup de succès pendant plus de 20 ans, voici les Scènes des 2 Morin, une programmation de spectacles vivants sur le territoire de la CC2M. Un comité de pilotage composé d'élus, de bénévoles associatifs et de membres du service culturel, recherche, sélectionne des spectacles professionnels et constitue une programmation. Les premiers spectacles de l'année 2018/2019 auront été le concert de Poche avec le violoniste « David Grimal » le 12 octobre à l'Ehpad de Saint-Aile à Rebaix (80 spectateurs) et « Jazzy Poppins », le 14 décembre à la salle Henri Forgeard de La Ferté Gaucher (vu par 300 scolaires et par un public familial de 300 personnes). Nous vous présentons dans ce dossier tous les autres spectacles.

Jacqueline et Marcel jouent l'ours de Tchekhov, le dimanche 17 février à 15h30, salle des fêtes de Saint-Cyr-sur-Morin

Il y aura Popova, une jeune veuve et Smirnov, un jeune propriétaire terrien... Un texte des plus classiques que dynamitent les 2 protagonistes de l'Art Osé. Un art de l'improvisation que les comédiens manient avec éclat et une force comique qui emporte le spectateur. C'est jubilatoire. À ne manquer sous aucun prétexte ! Pour tout public à partir de 10 ans.



Dans la peau de Cyrano, le dimanche 14 avril à 15h30, Ferme du Domaine à Sablonnières

Résumé : « Colin fait sa rentrée dans un nouveau collège. Pas facile de passer du monde de l'enfance à celui des grands, surtout quand on est « différent ». La route est semée d'embûches. Mais une rencontre déterminante avec son professeur de théâtre, figure paternelle

et bienveillante, guidera ses pas vers un nouvel essor, comme une nouvelle naissance. Un spectacle drôle et poétique où un comédien seul en scène interprète une galerie de personnages hauts en couleur. Une histoire où chacun trouvera un écho à sa propre différence. Le texte et l'interprétation sont de Nicolas Devort. Le comédien réalise une performance époustouflante. C'est très drôle, c'est touchant, émouvant. Un texte parfaitement bien écrit pour un spectacle simple, efficace et juste. Pour tout public de 10 à 90 ans.



Yadewatts, le vendredi 7 juin à 20h30, salle des fêtes de Choisy-en-Brie "Looping haut perché pour castafiore d'occase !"

Ce spectacle clownesque musical pour tout public à partir de 10 ans est ainsi présenté par l'artiste elle-même. Rosie Volt entre en scène comme une star et en sort comme une gosse. Elle se meut, s'émeut, composant sous les yeux des spectateurs ses accidents, ses émotions et ses fantaisies. Elle parvient à faire de ses erreurs des virtuosités. Et son concert devient un cri du cœur où alternent émotions fortes et performances vocales. Yadewatts c'est le parcours émotionnel d'une diva qui déchante. À déguster en famille !

Des spectacles pour **les enfants** tout au long de l'année

Les enfants ne sont pas oubliés sur notre territoire. Lors du **Printemps des Poètes**, le 23 mars après-midi à la salle Peyrefitte de La Ferté Gaucher, ils pourront écouter en famille : **Du coq à l'âne**, chansons animalières de Jean-Yves Lacombe. Ce spectacle musical interprété par un musicien drôle, facétieux mais avant tout talentueux, présente en chantant toute une galerie d'animaux. L'artiste s'accompagne à la contrebasse, au violoncelle, à la guitare... Jean-Yves Lacombe a joué avec le Quatuor, groupe de comiques musiciens de renommée internationale qui s'inscrit dans la lignée des Frères Jacques.

Pendant **Paroles de Plantes**, les 11 et 12 mai, ils pourront écouter des conteurs dans le parc de la salle Forgeard à la Ferté Gaucher. Il faut également signaler aux parents et grands-parents qu'ils peuvent accompagner les plus jeunes enfants aux **Histoires en Balade** du Laep de la CC2M en divers lieux du territoire. (voir programmation sur le site de la CC2M).

Par ailleurs, des associations proposent des spectacles professionnels pour



le jeune public. Ainsi l'association La Chanterelle à Sablonnières certains mercredis à 15h pour les 3-9 ans : le 20 février, **Amaranta** (par la cie du théâtre du Shabano) ; le 13 mars, **Le bal à la ferme** (par la cie Les Balinettes) ; un spectacle tout public à partir de 8 ans le samedi 6 avril à 20h30 : **Six et une histoires** par la conteuse Sabine Richard et sa musicienne Marie Gorlicki. Enfin, Scène aux chants, association de Verdelot, propose de faire découvrir la musique classique aux enfants certains samedis après-midis dans le hameau de l'Épinoche : 23 février, 18 mai et 15 juin.

 Retrouvez tous ces spectacles sur notre site à la page **AGENDA culture/loisirs**, au dos de votre journal.

Une nouvelle **résidence d'artistes**

C'est parti ! La CC2M, en partenariat financier avec Act'Art (pour le Département) et la DRAC (la Direction régionale des affaires culturelles pour l'État) a lancé un appel à projets pour une nouvelle résidence mission et constitué un jury.

Qu'est-ce qu'une résidence mission ? Il s'agit de proposer à des artistes (compagnie ou groupement) d'intervenir sur notre territoire dans le

cadre d'un projet artistique auprès de différents publics. Les artistes vont à la rencontre des habitants, proposent des activités, des animations, contribuent au développement et à la pratique d'activités artistiques. La résidence a une durée limitée. Elle peut concerner des comédiens, des plasticiens ou des danseurs, comme c'était le cas avec la compagnie Nadine Beaulieu qui a résidé 18 mois sur notre territoire jusqu'en juin 2018.

Des **spectacles vivants** à l'initiative des associations et des municipalités

Tout au long de l'année, quelques associations et quelques communes programment aussi des spectacles vivants avec des artistes professionnels. La liste est longue.

La CC2M aide ces initiatives en relayant l'information sur ses différents supports de communication (site, journal, facebook...). Un réel partenariat s'est ainsi peu à peu constitué.

Concert : "Le Quatuor Zahir"

Le samedi 23 mars à 20h30,
salle des fêtes de Saint-Siméon

La CC2M a conclu un partenariat avec l'association des **Concerts de Poche**. Cette association nationale qui a son siège en Seine-et-Marne près de Fontainebleau bénéficie d'un important mécénat qui lui permet de faire venir des musiciens de renommée internationale dans les villages les plus reculés ! Elle propose également l'animation d'ateliers musicaux pour tous les publics dans les jours qui précèdent le concert. C'est ainsi qu'en juin 2018, des élèves de CM2 de Verdelot et une classe de 6^e du collège Les Creusottes de Villeneuve-sur-Bellot se sont produits (pour un morceau) avec un trio de musiciens exceptionnels à La Ferté Gaucher.

Né en 2015, Le Quatuor Zahir se produit dans de nombreux festivals, en France et dans le monde ; mais c'est en 2017 que cette formation se distingue en remportant le 9^e Concours International de Musique de chambre d'Osaka (Japon), acquérant ainsi une reconnaissance sur la scène internationale. Soutenu par la fondation « Mécénat Musical Société Générale » et l'association Jeunes Talents, **Le Quatuor Zahir** est également lauréat du concours international de musique de chambre de la FNAPEC en 2016 et parrainé par le pianiste Jean-François Zygel après son passage sur France 2 dans l'émission « La Boîte à Musique ». Le quatuor est composé de Guillaume Berceau, saxophone soprano, Sandro Compagnon, alto, Florent Louman, ténor et Joakim Ciesla, baryton.

Le service culturel attend les propositions des artistes jusqu'à fin décembre. En janvier, après quelques entretiens, le jury fera son choix. Ce n'est qu'en mars 2019 que débutera officiellement la nouvelle résidence. Un comité de pilotage a été constitué ; son rôle consiste à suivre les artistes, à évaluer le projet et à contribuer à son bon déroulement. La CC2M tient à remercier les membres de ce comité pour leur engagement bénévole.

 Vous retrouverez en janvier toute la programmation dans la brochure culturelle Printemps-été 2019 de la CC2M.


L'ACTU DE LA PETITE ENFANCE I

Retour sur l'ouverture du **multi-accueil** et de **l'ALSH**

Laura Weigert - Coordinatrice des Services petite enfance

Depuis juillet 2017, la CC2M a lancé les travaux du multi-accueil des 2 Morin et de l'ALSH.

Le multi-accueil a ouvert ses portes le 5 novembre 2018.

 Le multi-accueil des 2 Morin est ouvert de 7h30 à 18h30, du lundi au vendredi.

La semaine **petite enfance**



Comme chaque année, les services Petite enfance ont organisé une semaine dédiée aux enfants. Ateliers, rencontres, conférence ont été organisés la semaine du 3 décembre 2018. Pour cette nouvelle édition, le thème des « émotions chez le jeune enfant » a été mis à l'honneur.

Des animations et ateliers itinérants entièrement gratuits pour les tout-petits

Durant cette semaine, le multi-accueil des 2 Morin, le Relais d'assistantes maternelles des 2 Morin (RAM), le Lieu d'accueil enfants-parents Le Tilleul (LAEP) et leurs partenaires - la Protection maternelle infantile, le réseau REPAIR et la bibliothèque de Saint-Rémy-de-la-

Vanne ont proposés aux tout-petits, âgés de la naissance à 6 ans, de participer à des animations et ateliers itinérants sur les communes de Saint-Cyr-sur-Morin, Jouy-sur-Morin, Rebais, La Ferté-Gaucher, Doue et Villeneuve-sur-Bellot. Ainsi, des comptines, des kamishibai, des tapis narratifs, des marionnettes et des spectacles sur les émotions ont rythmé la semaine.

Vendredi 7 décembre : conférence - Comment accompagner l'enfant à vivre, formuler et comprendre ses émotions ?

La Semaine de la petite enfance a été également marquée par la venue de Madame Zumstein, psychologue et intervenante à l'association Pikler Loczy. Cette professionnelle a donné une conférence sur le thème des émotions, le vendredi 7 décembre à 20h à la salle des fêtes de Villeneuve-sur-Bellot.

La conférence a abordé les points suivants :

- Développer des connaissances sur le développement émotionnel du jeune enfant.
- Réfléchir aux significations de ces manifestations émotionnelles en fonction de la maturité de l'enfant et des différentes situations.
- Réfléchir à l'accompagnement de l'enfant dans l'apprentissage du contrôle de ses émotions.

Les prochaines dates « Des Histoires en Balade »

Aude Lénik - Référente parentalité

« Des Histoires en Balade » est un temps convivial de lecture pour les tout-petits et leurs parents, proposé gratuitement par la CC2M, à l'ensemble des familles du territoire.

Les prochains rendez-vous sont les suivants :

- 16 janvier 2019 : Ferme du domaine à Sablonnières, « Galette et pain d'épices » à 10h
- 26 février 2019 : Centre de loisirs de St-Germain-sous-Doue, « Au cœur de l'hiver... » à 17h30
- 19 mars 2019 : Lieu d'accueil enfants-parents Le Tilleul à la Ferté Gaucher, « Histoires en pyjama ! » à 18h30 (Séance spéciale où les petits sont invités à écouter et lire des histoires...en pyjama... ou pas !)



EMPLOI I

Le site de l'**Aérosphalte** devient une gestion intercommunale

Thierry Bontour - Vice-président à la CC2M en charge du développement économique
Allan Perrochon - Directeur des services administratifs et des ressources humaines



La loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République du 7 août 2015, a modifié l'exercice de la compétence obligatoire développement économique pour les intercommunalités. Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2017, la Communauté de

communes des 2 Morin est compétente en matière de Zones d'activités économiques (ZAE) et en matière de promotion touristique. L'obligation du transfert de l'Aérosphalte de la commune de La Ferté-Gaucher à la CC2M s'inscrit donc dans les compétences obligatoires car il s'agit d'une zone d'activité économique et touristique. C'est dans ce contexte qu'à compter du 1^{er} janvier 2019, le site de l'Aérosphalte sera géré par la Communauté de communes.

Des activités privées implantées sur du foncier public

L'Aérosphalte est un pôle de loisirs mécaniques unique en Île-de-France et d'aéronautique qui a été créé en 2007. Le pôle rassemble dans un même lieu de

90 ha un ensemble d'activités de loisirs et de sports mécaniques et d'aéronautique (auto, moto, tout terrain...). Dès le 1^{er} janvier 2019, la gestion foncière est régie par la Communauté de communes des 2 Morin. Ainsi, les biens immobiliers (bâtiments, circuits...) implantés sur ce site appartiennent exclusivement à des investisseurs privés qui sont soumis à une convention avec la CC2M pour la location du sol.

L'exploitation du site sera assurée par la CC2M, l'Office de tourisme intercommunautaire et accompagnée par Seine-et-Marne Attractivité (agence du Département de Seine-et-Marne). Comptablement, la gestion du site de l'Aérosphalte sera intégrée à la CC2M via un budget annexe autonome et équilibré.

Les composantes de l'**Aérosphalte**

Les circuits automobiles

Principale composante du pôle de sports mécaniques, les circuits occupent une parcelle totale de 50 ha :

- 30 ha occupés par les circuits et ses annexes
- 20 ha de réserve foncière

Cette parcelle est composée de deux circuits qui ont été construits par des fonds entièrement privés et qui peuvent être utilisés ensemble ou séparément :

- 1) rapide de 2 km
- 2) technique de 1,6 km

Le circuit est exploité par l'entreprise SEMIIC « Circuits LFG » qui l'anime depuis 2008. La partie dédiée au circuit est également composée d'un bâtiment d'accueil de 1 400 m² pour recevoir les clients :

- hall d'accueil
- salle d'accueil de 100 places et des bureaux
- accès direct aux paddocks

Un Technopôle de 3 000 m² regroupe des activités économiques liées aux sports automobiles. Il est composé de travées qui sont louées par la société SEMIIC à des écoles de pilotage.

Les circuits automobiles tout terrain

Les circuits occupent une superficie de 7,3 ha dans une partie aménagée pour toutes les pratiques tout terrain : 4x4, quad, trial, VTT, buggy...

Les activités liées à l'aéronautique



Une piste en herbe de 4,5 ha est dédiée aux activités d'aéronautique. L'aérodrome présent sur le site est agréé par la DGAC (Direction générale de l'aviation civile). En outre, la société Picot Land occupe une parcelle de 8 700 m² sur laquelle elle possède un hangar ULM loué par l'association « Les Gratte-Ciel ». Cette association propose des baptêmes de l'air et des stages de formation au brevet de pilote.

Enfin, la société AOZ propose un large éventail de prestations dans les domaines de l'aéronautique :

- vente de drones et formation
- vente d'ULM et formation

Les activités liées à l'hôtellerie et la restauration

Le site de l'Aérosphalte dispose d'une part d'un restaurant « entre Ciel et Terre » d'une capacité de 100 couverts avec une partie restauration et une partie self-service et d'autre part d'un hôtel deux étoiles « le Grand Terre » d'une capacité de 19 chambres. L'offre est complétée par 19 bungalows.

Organisation d'événements majeurs

Le site est également un lieu privilégié pour organiser de grands événements tels que le Championnat d'Europe d'Ultra 4, une nouvelle discipline tout-terrain qui allie course et franchissement d'obstacles. La première Formule-E et la première moto de course électrique ont été présentées sur le circuit. Chaque année un rendez-vous des Mustangs y est organisé. Des émissions TV de sports mécaniques sont tournées à l'Aérosphalte.

TOURISME I

Bilan saison **vélorail 2018** à La Ferté-Gaucher

Martin Berlemont – Directeur adjoint de Provins tourisme



2018 : la saison du renouveau !

L'année 2018 a été marquée par plusieurs événements majeurs pour Ferra Botanica :

- La reprise de l'activité par l'Office de tourisme intercommunautaire Provins tourisme entre Bassée Montois et Morin ;

- La refonte du marketing désormais plus axé sur la nature, la préservation du vivant, le bio ;
- La refonte de l'offre de restauration et de services aux clientèles : produits locaux, appel à des artisans, fermiers, producteurs locaux, en favorisant le bio et les circuits courts ;
- L'installation et l'aménagement de 2 boutiques, l'une à l'Office de tourisme de la Ferté-Gaucher, l'autre en gare de Trotignon (départ du vélorail) ;
- Le lancement d'une nouvelle offre d'événements :
 - 8 nocturnes durant la saison
 - Railhoween en fin de saison ;
- Une communication surtout axée sur le web et les réseaux sociaux ;
- De tous nouveaux outils de commercialisation et de réservation ;

- Le lancement d'une nouvelle offre d'animation, avec des ateliers centrés sur la biodiversité, les éco-gestes, le recyclage (...).

Quant à la fréquentation, les chiffres sont à la moyenne, malgré un mois de juillet très décevant (il représente habituellement 30 % du chiffre d'affaires sur une saison). En effet, les événements climatiques, mais aussi la Coupe du monde de Football ont nui fortement à la fréquentation du vélorail.

Toutefois, les nocturnes, les événements privés (séminaires, journées inventives), un excellent mois d'août et une arrière-saison exceptionnelle ont permis d'équilibrer la saison.

TOURISME I

Bilan **Vélos électriques**

Martin Berlemont – Directeur adjoint de Provins tourisme

Nouvelle offre développée par Provins Tourisme : la location de vélos électriques !

Ces drôles d'engins, tenus à la disposition des publics dans les Offices de tourisme de La Ferté-Gaucher et de Provins, ont rencontré un vif succès, pour un démarrage début juillet. Avec le concours de la société Univers Tout Terrain (sur l'Aérosphalte), Provins Tourisme a loué environ 150 vélos durant la saison.

Les circuits autour de La Ferté-Gaucher, sinuant à travers champs dans un environnement protégé et pittoresque, ont fait le bonheur des touristes de

passage. À Provins, l'Apéro Vélo, en partenariat avec le restaurant le Thibault de Champagne, a vu tous les mercredis se rassembler une foule d'amateurs jusqu'à mi-septembre.



Le circuit des 2 Morin : paré pour le succès !

Inauguré à Saint-Cyr-sur-Morin, le circuit VTT/VTC des 2 Morin est le fruit de l'initiative des élus locaux, ayant à cœur d'ouvrir à la balade les plus beaux paysages du Grand et du Petit Morin. Traversant les vallées, conduisant de points d'intérêts touristiques en villages de charme en passant par les panoramas remarquables, il donne à voir tous les trésors du territoire. Financé en partie par le GAL Terres de Brie (Fonds Européens), ce circuit de 40 km est sécable en boucles de 20 km pour les moins sportifs.

Intégralement balisé, entretenu, ce circuit bénéficiera de la promotion de Provins Tourisme dans le cadre du développement de la filière vélo.

LOCALITÉ I

Si on me contait...

...Saint-Mars-Vieux-Maisons...

Patrick Pettinger - Maire de Saint-Mars-Vieux-Maisons

Saint-Mars-Vieux-Maisons est un regroupement de communes : celles de Saint-Mars-en-Brie et de Vieux-Maisons qui ont fusionné en 1974. La commune possède 3 hameaux Villiers Templons, Fontenelle et Corvonnnes et 2 fermes isolées Moncouvent et la Ferrière.

La commune, très vaste, s'étend sur plus de 1900 Ha. Située entre Provins et Coulommiers elle recense 290 habitants. Riche de ses deux églises (Saint-Médard à Saint-Mars et Sainte-Colombe à Vieux-Maisons), elle possède trois lavoirs et des vestiges du château de la famille De Maricourt édifié en 1892.

Pendant la Révolution française, la commune porte le nom de Libreval puis en 1919 elle prend le nom Saint-Mars-en-Brie pour devenir en 1974 Saint-Mars-Vieux-Maisons.



L'origine du nom vient de Saint-Médard, évêque de Noyon (Oise) au VI^e siècle.

Des traces du passage des Gallo-romains ont été retrouvées en contrebas d'un terrain mais aucun vestige d'un campement permanent ne prouve que les Gallo-romains se soient installés durablement sur la commune.


Aujourd'hui, Saint-Mars-Vieux-Maisons, en plus de son patrimoine historique,

accueille les touristes dans des gîtes ou des chambres d'hôtes : la ferme de Moncouvent, le manoir de Soulavie ou le domaine de Libreval. Des agriculteurs proposent de la vente locale : la ferme Sainte-Colombe pour les produits laitiers et Fleury Bruno pour ses ventes de pains et autres céréales. Le poney-club de Villiers Templons et les écuries de Soulavie, proposent des activités équestres et la ferme de Moncouvent une pension pour les chevaux.

La commune fait partie d'un regroupement pédagogique intercommunal (RPI) avec Choisy-en-Brie et Chartronges où sont situées les salles de classe.

D'autre part, le RAM de la Communauté de communes accueille les assistant.e.s maternel.elle.s le jeudi matin à la salle communale.



 Pour plus de renseignements sur la commune n'hésitez pas à joindre la mairie ou retrouvez les informations sur le site cc2morin.fr.



PROXIMITÉ I

Le Centenaire de la Grande Guerre dans nos communes

À la Chapelle-Moutils,

Thierry Bontour - Maire de la Chapelle-Moutils



75 personnes ont célébré dignement le centenaire de l'Armistice de novembre 1918, accompagnées de 4 soldats en tenue de la 1^{re} Guerre mondiale.

Le cortège s'est rendu aux 2 monuments aux morts de Moutils et La Chapelle où les noms des soldats morts pour la France ont été épelés, avec leur lieu de disparition et ainsi que leur arme et âge. Au cimetière où toutes les tombes de tous les anciens combattants marquées d'un drapeau bleu blanc rouge furent fleuries et un lâcher de ballons pour la paix s'envola dans le ciel.

Pour clore cette manifestation, une exposition de dessins des enfants des 3 classes de l'école orientée sur la paix orna la salle communale où chacun a pu partager un vin d'honneur.

À Choisy-en-Brie,

Liliane Rozec - Adjointe au maire de Choisy-en-Brie



Choisy-en-Brie a organisé une conférence, animée par Gérard Édé, sur l'artisanat dans les tranchées. Les objets de cet artisanat ont été taillés, gravés, polis, usinés, martelés et décorés par ces poilus qui ont connu 4 ans de souffrances interminables, d'incertitudes, d'angoisses, d'héroïsme et de ruines.

Le poilu, créateur, trouve sa matière première dans la multitude de débris et d'objets divers présents sur le champ de bataille ou à proximité du front (dans les décombres des édifices détruits). Voici un exemple d'un panel d'objets : lot de vases, horloges et chopes, façonnés dans des douilles et des éléments d'obus, mais aussi des bijoux, des instruments de musique, des objets religieux, des

articles pour le tabac, et des objets de décoration...

En introduction, le Maire de Choisy, Alain Beaufort, a rappelé que la commune se trouva très rapidement sur la ligne de front et, dès le 5 septembre, 2 militaires furent tués à Choisy. Ils reposent au cimetière. Le même jour, pendant 21 minutes, le clocher de l'église fut bombardé par l'ennemi. Cela a valu à la commune, en 1922, l'attribution de la croix de guerre.

À Montdauphin,

Philippe De Vestele - Maire de Montdauphin



Les 10 et 11 novembre 2018 ont été deux journées bien remplies à Montdauphin. Organisées autour d'une exposition alimentée de courriers et d'objets mis à disposition par les habitants de la commune, par un collectionneur, et par des documents découverts dans les archives communales.

La majorité de la population s'est déplacée. Des témoignages bouleversants ont été entendus : l'activité d'un père pour l'un, ce qu'a vécu son grand-père pour une autre, un arrière-grand-père... le tout avec un dénominateur commun : une souffrance permanente.

Alors que nous fleurissons le monument et lisons la liste des « Morts au Champ d'Honneur », nous avons également honoré ceux qui étaient revenus de cette guerre hantés par des souffrances morales, physiques et autres jusqu'à leur décès. Une belle sculpture, (voir sur la photo) résume tout ce que nous pouvons dire : Marianne, la République, la France, disant MERCI à ses Soldats.

À Sablonnières,

Dominique Lefebvre - Maire de Sablonnières

Le village de Sablonnières a célébré plus particulièrement le souvenir des combattants de la guerre 14/18 en repeignant le soldat du monument aux morts aux couleurs bleu horizon avant le centenaire. En organisant une reconstitution

historique devant la mairie en septembre 2014 pour honorer le geste courageux des instituteurs (M. et Mme Bougréau) qui aidèrent des soldats français à échapper aux prussiens lors de l'invasion du village et en programmant un spectacle « Les âmes oubliées » à la Ferme du Domaine. En inaugurant cette année un panneau commémoratif dans le vieux cimetière à la mémoire de tous les poilus sablonniérois morts ou blessés en 14/18.



À Rebais,

Monique Bonhomme - Adjointe au maire de Rebais



L'organisation de cette cérémonie a été programmée en trois parties : une exposition sur le début du 20^e siècle à l'initiative de Monique Bonhomme, un défilé costumé organisé par Éliane Carrara et ses bénévoles et une partie officielle avec les élus.

L'exposition présentait des photos, des livrets, des maquettes, des médailles, une pompe à incendie prêtée par les pompiers. Elle proposait aussi des outils d'époque, des vêtements présentés sur des mannequins. Un montage de petits films sur la guerre complétait le tout...

Les sept classes élémentaires de Rebais sont venues le vendredi avec leurs enseignants. Les élèves avaient participé avec plaisir à la décoration du foyer.

Le défilé costumé a commencé à 8h30 par un petit déjeuner à la maison de retraite de Saint-Aile. Une trentaine de bénévoles en tenue a traversé Rebais : en tête, deux cavaliers, les poilus, les cantinières, les infirmières et leur chirurgien.

À Saint-Cyr-sur-Morin,

Edith Théodose - Maire de Saint-Cyr-sur-Morin



Le samedi 10 novembre 2018, la salle polyvalente accueillait Sabine Richard pour son spectacle *Lettres à Adèle*. Le public était composé d'adolescents et d'adultes, 70 spectateurs attentifs et impressionnés. Nous sommes entrés dans la vie quotidienne de 5 jeunes soldats qui confient leurs expériences, leurs peurs, leurs révoltes, leur désespoir à leur ancienne institutrice.

En fin de spectacle, le public, encore dans l'émotion, est resté longtemps immobile et silencieux. Puis, il a pu échanger avec Sabine Richard, comédienne et auteur ainsi qu'avec Marie Gorlicki, musicienne qui accompagnait de façon sobre et profonde la lecture des échanges épistolaires. Le lendemain matin, la cérémonie du 11 novembre a réuni près de 200 personnes autour du monument aux morts commun aux villages de Saint-Cyr et Saint-Ouen-sur-Morin. Au cimetière, devant chaque tombe, un enfant a fait lecture d'une courte biographie du soldat inhumé.

Un verre de l'amitié a conclu la cérémonie avec la chorale du « Chœur des Morin » qui a fait chanter « La Madelon ».

À Saint-Siméon,

Renée Chabrilanges - Maire de Saint-Siméon



En seulement un mois de temps, les bénévoles du Comité des Fêtes de Saint-Siméon ont réalisé un travail fantastique pour préparer une superbe exposition honorant les poilus de notre village et de ses environs.

Un monument aux morts avec les 38 noms des soldats morts pour la France a été reconstitué dans la salle. On a pu admirer des effets personnels de soldats,

des photos et des panneaux ludiques pour les enfants.

Il y a eu 300 visiteurs émerveillés et beaucoup d'émotion dans les yeux de certains descendants. 60 enfants ont pu jouer à un quizz et participer à un tirage au sort pour gagner un « pass famille » pour visiter le musée de Meaux, 2 casques français et des médailles commémoratives. L'équipe organisatrice est fière de la réussite de cette journée du souvenir.

À Villeneuve-sur-Bellot,

Jean-Claude Laplaige - Maire de Villeneuve-sur-Bellot



Dès 6 heures du matin près d'une cinquantaine de villageois se sont levés tôt pour venir au monument aux morts rendre hommage et écouter les sonneurs du Bagad Melen Ha Gween interpréter "When the Battle is over", malgré la pluie. Ensuite, à 10h15 la cérémonie officielle a eu lieu au même endroit en présence de nombreux villageois, des sapeurs-pompiers volontaires du centre de première intervention du village, des musiciens de l'Alliance musicale et du bagad.

Deux jeunes, Ambre et Dimitri, ont énoncé les noms des morts pour la France inscrits sur le monument et Michel Glabeck, ancien combattant, a lu un poème de Victor Hugo sur la guerre.

À 11h les cloches de l'église ont sonné.

Au Musée de la Seine-et-Marne,

Évelyne Baron - Conservatrice en chef du musée de la Seine-et-Marne

Jusqu'au 23 décembre 2018, les visiteurs ont été invités à s'interroger sur le traitement artistique de la mémoire des morts pour la France dans le cadre de l'exposition « Le corps de la Mémoire » et à suivre les pas de l'écrivain-combattant Pierre Mac Orlan en arpentant l'exposition « L'indicible guerre de Pierre Mac Orlan ». Pour prolonger leur réflexion, un stage les 4 et 18 novembre a permis aux

participants de s'initier à l'art complexe de la sculpture commémorative, guidés par la plasticienne Natacha Mondon. Le spectacle « Le petit cabaret des gueules cassées », qui s'est tenu le 25 novembre, a rendu compte du vécu sur le front à travers des lectures de textes de poilus. Le musée est ouvert tous les jours de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30 sauf le samedi et le mercredi après-midi.



S'il reste encore beaucoup à faire pour la paix dans le monde, cette journée du souvenir nous permet de ne jamais oublier les horreurs de la Grande Guerre et le sacrifice de nos aïeux.

Les rendez-vous au sein des 2 Morin

CULTURE

Vendredi 11 janvier à 19h

Film documentaire secrets de plantes

Saint-Cyr-sur-Morin, musée départemental de la Seine-et-Marne - « L'arabette, le meccano génétique » - Contact : 01 60 24 46 00
mdsm@departement77.fr

Vendredi 18 janvier à 20h

Ciné-club du Réel

La Ferté-Gaucher, collège Jean Campin - « Métal hurlant » - Écrans des mondes et Communauté de Communes des 2 Morin
Contact : 01 64 03 25 80

Dimanche 20 janvier à 15h

Concert

Saint-Cyr-sur-Morin, musée départemental de la Seine-et-Marne - Les voix réchauffent l'hiver « Où va cet univers ? » - Contact : 01 60 24 46 00
mdsm@departement77.fr

Vendredi 25 janvier à 19h

Film documentaire secrets de plantes

Saint-Cyr-sur-Morin, musée départemental de la Seine-et-Marne - « L'if, aux frontières de la vie » - Contact : 01 60 24 46 00
mdsm@departement77.fr

Vendredi 1^{er} février à 19h

Film documentaire secrets de plantes

Saint-Cyr-sur-Morin, musée départemental de la Seine-et-Marne - « Le lotus, de la spiritualité à l'hypertechnologie » - Contact : 01 60 24 46 00
mdsm@departement77.fr

Dimanche 3 février à 15h

Concert

Saint-Cyr-sur-Morin, musée départemental de la Seine-et-Marne - Les voix réchauffent l'hiver « Chants d'Anatolie » TRIO HAZAN
Contact : 01 60 24 46 00
mdsm@departement77.fr

Vendredi 8 février à 19h

Film documentaire secrets de plantes

Saint-Cyr-sur-Morin, musée départemental de la Seine-et-Marne - « L'ortie, vers un jardin sauvage » - Contact : 01 60 24 46 00
mdsm@departement77.fr

Vendredi 8 février à 20h

Ciné-club du Réel

La Trétoire, salle polyvalente - « La fin d'un rêve américain » - Écrans des mondes et Communauté de Communes des 2 Morin
Contact : 01 64 03 25 80 - Association APTH représentée par M^{me} Stéphan

Dimanche 17 février à 15h

Concert

Saint-Cyr-sur-Morin, musée départemental de la Seine-et-Marne - Les voix réchauffent l'hiver « Sam Tshabalala » - Contact : 01 60 24 46 00
mdsm@departement77.fr

Dimanche 17 février à 15h30

Spectacle - Scènes des 2 Morin

Saint-Cyr-sur-Morin, salle des fêtes « Jacqueline et Marcel jouent l'ours de Tchekhov » Communauté de Communes des 2 Morin
Contact : 01 64 03 25 80

Du 19 au 22 février

Exposition

La Ferté-Gaucher, salle Henri Forgeard - musée des instruments - La Boîte à Musiques
Contact : Suzanne 06 16 10 50 51

Mercredi 20 février à 15h

Spectacle jeune public

Sablonnieres, ferme du Domaine « Amaranta », théâtre de Shabano - La Chanterelle
Contact : Suzanne 06 16 10 50 51

Samedi 23 février à 20h30

Opérette

Verdelot, salle Albert Camus - « Pequeña Perichola » opérette d'Offenbach - Jean-Paul Audrain, la troupe et les chœurs de Scène aux Chants - Contact : Marie Varlet 06 85 84 12 26
marie.varlet@gmail.com

Du 3 mars au 25 août 2019

Exposition

Saint-Cyr-sur-Morin, musée départemental de la Seine-et-Marne - « Si on chantait Lalala »
Contact : 01 60 24 46 00
mdsm@departement77.fr

Du 3 mars au 23 décembre 2019

Exposition

Saint-Cyr-sur-Morin, musée départemental de la Seine-et-Marne - « Mac Orlan et la chanson »
Contact : 01 60 24 46 00
mdsm@departement77.fr

Samedi 9 mars à 20h30

Théâtre

Villeneuve-sur-Bellot, salle des fêtes « Les indociles » de Boissy-le-Châtel
Contact : Bernard Berthez 06 81 40 69 24

Mercredi 13 mars à 15h

Spectacle jeune public

Sablonnieres, ferme du domaine - « Le bal à la ferme » C^e Les Balinettes - La Chanterelle
Contact : Suzanne 06 16 10 50 51

Vendredi 15 mars à 20h

Ciné-club du Réel - Printemps des Poètes

Villeneuve-sur-Bellot, collège Les Creusottes « Au fin fonds de la Mer Égée : Castellorizo » Écrans des mondes et Communauté de Communes des 2 Morin
Contact : 01 64 03 25 80

16 et 17 mars

Exposition

La Trétoire, salle polyvalente - peinture, sculpture association du patrimoine de La Trétoire et ses Hameaux - entrée libre de 11h à 18h

Samedi 16 mars à 17h

Printemps des poètes

Saint-Cyr-sur-Morin, musée départemental de la Seine-et-Marne - « La Belle et la Bête » Compagnie Aigle de Sable
Contact : 01 60 24 46 00
mdsm@departement77.fr

Dimanche 17 Mars à 15h

Printemps des poètes

Saint-Cyr-sur-Morin, musée départemental de la Seine-et-Marne - « Malva chante Neruda »
Contact : 01 60 24 46 00
mdsm@departement77.fr

Du 17 au 24 mars

Printemps des poètes

Saint-Cyr-sur-Morin, musée départemental de la Seine-et-Marne - Communauté de Communes des 2 Morin, Lire en Brie
Contact : CC2M : 01 64 03 25 80
Musée : 01 60 24 46 00
Lire en Brie : lirenbrie@gmail.com

Samedi 23 mars

Concert de Poche

Saint-Siméon, salle polyvalente - « Le Quatuor ZAHIR » - Communauté de Communes des 2 Morin, Concerts de Poche
Contact : 01 60 71 69 35

Vendredi 12 avril à 20h

Ciné-club du Réel

Saint-Cyr-sur-Morin, salle polyvalente « Toujours courir » - Écrans des mondes et Communauté de Communes des 2 Morin
Contact : 01 64 03 25 80 - Association Terroirs ou Commune de Saint-Cyr-sur-Morin

Dimanche 14 avril à 15h30

Spectacle - Scènes des 2 Morin

Sablonnieres, ferme du domaine - « Dans la peau de Cyrano » - Communauté de Communes des 2 Morin - Contact : 01 64 03 25 80

Dimanche 14 Avril 16h30

Concert

Verdelot, salon musical de l'Épinoche - Quintette de Schumann avec Claire Desert piano et le quatuor Zerkalo - Association Scènes aux Chants
Contact : Marie Varlet 06 85 84 12 26
marie.varlet@gmail.com

SPORT

Samedi 27 Avril

Trail

Saint-Cyr-sur-Morin - 4^e édition Trails de la Brie des Morin - Contact : Association JFSG

Nous joindre...

Siège social de la CC2M


1, rue Robert Legraverend - 77320 La Ferté-Gaucher

Tél. : 01 64 65 21 51

accueil@cc2m.fr

Site internet : www.cc2morin.fr

Pour recevoir toutes les actus de la CC2M, abonnez-vous à la newsletter : <http://www.cc2morin.fr/newsletter>

 Communauté de communes des 2 Morin

Bulletin d'informations intercommunales de la Communauté de Communes des 2 Morin | ISSN 2607-897X | Trimestriel gratuit | Distribué par nos soins | Tirage à 13 800 exemplaires | Dépôt légal 3^e trimestre | Directeur de publication : José Dervin | Comité de rédaction et de lecture : José Dervin, Dominique Lefebvre, Liliane Rozec, Lysiane Germain, André Trawinski, Thierry Bontour, Régine Herbet, Daniel Bonhomme, Raphaël Laurent, Renée Chabrilanges, Joël Racinet, Anne Canon, Elsa Gaudin | Conception graphique : agencezebra.com | Toute reproduction, même partielle est interdite | Ne pas jeter sur la voie publique


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES